



PROCAMBARUS CLARKII

Nom commun : Écrevisse rouge de Louisiane

Catégorie : FAUNE

Famille : *Cambaridae*

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Sud-Est des États-Unis - Nord du Mexique

Nom anglais : Red swamp crayfish, Louisiana crayfish

Auteur : Girard, 1852

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

La pêche à l'écrevisse de Louisiane se pratique à l'aide de balances à écrevisses. Il est interdit de remettre à l'eau les individus capturés, son introduction sur le territoire, y compris le transit sous surveillance douanière, l'introduction dans le milieu naturel, détention, transport, colportage, utilisation, échange, mise en vente, vente ou achat de spécimens sont interdits en France métropolitaine par l'[arrêté du 14 février 2018](#).

Pour réguler les populations, des opérations de gestion par piégeage ont été testées (voir retours d'expérience en Brière et Brenne). La vidange et mise en assec accompagnée d'un ramassage des individus peut également donner de bons résultats sur les plans d'eau équipés d'un système de vidange (voir l'opération dans les Vosges).

- [Expérimentations de méthodes de contrôle des stocks d'Écrevisse de Louisiane \(*Procambarus clarkii*\) par piégeage et prédation naturelle dans le Parc Naturel Régional de Brière](#)
- [Expérimentation de méthodes de gestion de l'Écrevisse de Louisiane en étang dans le département des Vosges](#)
- [Gestion de l'écrevisse de Louisiane au sein du Parc naturel régional de la Brenne](#)

Une [synthèse des méthodes de contrôle des populations d'écrevisses invasives](#) a été réalisée par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Poulet, 2014) et présente succinctement les différentes méthodes envisageables (contrôle mécanique, physique, biologique, biocides et autocides).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Introduite en France en 1976 pour la consommation humaine, l'espèce a été acclimatée volontairement dans de nombreux plans d'eau et piscicultures, colonisant ainsi le milieu naturel ([Collas et al., 2007](#)). L'enquête réalisée en 2014 confirme la progression constante de cette espèce qui est désormais recensée dans 70 départements, contre 61 en 2006 ([Oieau, 2016](#)). Cette enquête fait apparaître plusieurs tendances : une augmentation de l'aire colonisée, se traduisant notamment par une progression continue de l'espèce vers le nord-ouest et le centre, et l'apparition de populations isolées, généralement dans des plans d'eau, dans l'Est du pays.

Dotée d'une grande adaptabilité, omnivore, opportuniste et agressive, elle participe à la forte régression des populations d'écrevisses indigènes par compétition. Comme les autres espèces américaines, elle est porteuse saine de l'aphanomycose ("peste des écrevisses") qui menace les écrevisses autochtones ([Holdich et al., 2007](#)).

Au-delà des dommages portés aux populations des espèces natives, l'espèce endommage les berges et a des impacts de grande ampleur sur le fonctionnement des écosystèmes qu'elle colonise ([Basilico et al., 2013](#)). Des études menées en France ont montré que l'Écrevisse de Louisiane a un impact prononcé sur la richesse des communautés de macro-invertébrés et de macrophytes (Rodriguez, Roussel in [Basilico et al., 2013](#)). Elle est également dotée d'une importante plasticité trophique. Selon les habitats, celle-ci peut en effet consommer de la matière organique détritique (consommateur primaire) ou des proies invertébrées. En Brière ou en Camargue, l'espèce est devenue une ressource prépondérante pour de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux. Cette évolution conduit à un équilibre trophique précaire, caractérisé par le repli des communautés végétales et des macro-invertébrés et la simplification des liens entre les organismes des écosystèmes ([Basilico et al., 2013](#)).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Marc Collas, Agence française pour la biodiversité

Date de rédaction : 28/09/2017, version 2. (*Règlementation mise à jour le 02/03/2021*)

PRODUCT DESCRIPTION

[Expérimentations de méthodes de contrôle des stocks d'Ecrevisse de Louisiane \(*Procambarus clarkii*\) par piégeage et prédation naturelle dans le Parc Naturel Régional de Brière](#)

[Expérimentation de méthodes de gestion de l'Écrevisse de Louisiane en étang dans le département des Vosges](#)

[Gestion de l'écrevisse de Louisiane au sein du Parc naturel régional de la Brenne](#)
[Onema Nord-Est](#)

[PNR Brenne](#)

[Cellule interdépartementale espèces invasives de Wallonie](#)

[Guide d'identification des écrevisses de France](#)

[DORIS](#)

[INPN](#)

[PNR Brenne](#)

[CABI](#)

[Delsinne, T., Lafontaine, R.-M., Beudels, R.C., Robert, H. \(2013\). Risk analysis of the Louisiana Crayfish *Procambarus clarkia* \(Girard, 1852\). Risk analysis report of non-native organisms in Belgium from the Royal Belgian Institute of Natural Sciences for the Federal Public Service Health, Food chain safety and Environment. 63 pp.](#)

[Poulet N. 2014. Les méthodes de contrôle des populations d'écrevisses invasives. Revue synthétique. Onema DAST, 13 pp.](#)

[Basilico, L. et al. 2013. Les invasions d'écrevisses exotiques. Impacts écologiques et pistes pour la gestion. Synthèse des premières rencontres nationales sur les écrevisses exotiques invasives. Les rencontres de l'Onema. 41 pp.](#)

[COLLAS M., BURGUN V., POULET N., PENIL C. et GRANDJEAN F. 2015. La situation des écrevisses en France, Résultats de l'enquête nationale 2014. Rapport technique, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Vincennes. 32 p.](#)

[Collas, M., Julien, C. et Monnier, D. 2007. Note technique. La situation des écrevisses en France, résultats des enquêtes nationales réalisées entre 1977 et 2006 par le conseil supérieur de la pêche. Bull. Fr. Pêche Piscic. 386: 01-38.](#)

[Magnier J., Petit K. 2016. L'enquête national sur les écrevisses. Office international de l'eau, note technique. 21 pp.](#)

[Souty-Grosset C., Holdich D. M., Noël P. Y., Reynolds J. D. & Haffner P. \(eds\) 2006. — *Atlas of Crayfish in Europe*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 187 p. \(Patrimoines naturels ; 64\).](#)

[Holdich, D.M. et al. 2009. A review of the ever increasing threat to European crayfish from non-indigenous crayfish species. Knowledge and management of Aquatic Ecosystems 11: 394-395.](#)

[GB Non-native Species Risk Assessments](#) Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#).

Espèce dont l'introduction sur le territoire, y compris le transit sous surveillance douanière, l'introduction dans le milieu naturel, détention, transport, colportage, utilisation, échange, mise en vente, vente ou achat de spécimens sont interdits par l'[arrêté du 14 février 2018](#) sur tout le territoire métropolitain et en tout temps.

Espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques en eaux douces et dont l'introduction est interdite selon les articles [L 432-10](#) et [R432-5 du code de l'environnement](#).

CITATION

GT IBMA. 2017. *Procambarus clarkii*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

